Août 2022

L'actu du HAUT-POITOU

Votre bulletin d'information intercommunal N°10

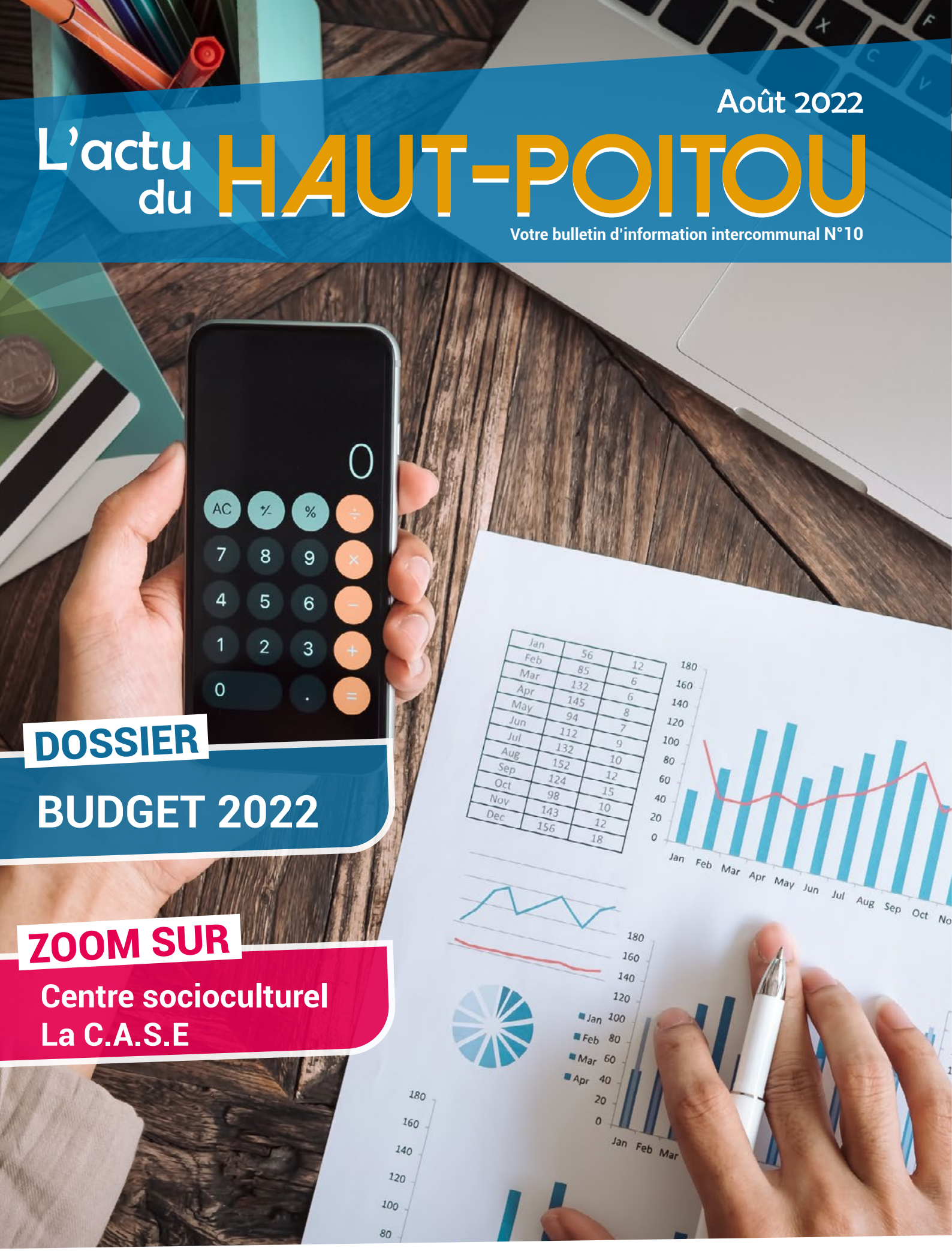

DOSSIER

BUDGET 2022

ZOOM SUR

Centre socioculturel La C.A.S.E

Retrouvez-nous sur

cc-hautpoitou.fr

HAUT POITOU
Communauté de Communes

Sommaire

Le drive fermier 4

DOSSIER : Budget 2022 5

Le Contrat Local de Santé 8

Bibliothèque numérique 10

Transition écologique 11

Zoom sur : La C.A.S.E 12

Le digital gagne la collectivité 14

Une rentrée en culture ! 15

l'édito

Acte politique essentiel de l'année, ***le budget de la CC du Haut-Poitou*** a été voté le 7 avril dernier pour un montant global de 34 millions d'euros. Cette décision permet la mise en œuvre des projets tels ceux présentés dans ce numéro.

Ces projets sont divers et cette diversité démontre le dynamisme de notre territoire et surtout de ses habitants et acteurs économiques et sociaux.

Ainsi, l'ouverture du ***Drive Fermier*** à Neuville-de-Poitou depuis juin permet de rapprocher les consommateurs et les producteurs agricoles locaux, favorisant à la fois une meilleure alimentation et un soutien à l'activité agricole.

L'alimentation est d'ailleurs un des objectifs du ***Contrat Local de Santé (CLS)*** que la CC du Haut-Poitou a signé avec ses partenaires le 27 juin dernier. Mais au-delà d'une meilleure alimentation,il s'agira surtout de veiller à une bonne couverture de notre territoire par les professionnels de la santé, médecins généralistes, dentistes... Pour cela, nous renforcerons notre coopération avec le Département de la Vienne qui aide à leur installation.

La Communauté de Communes détermine ***sa politique de transition écologique***. Le Conseil du 23 juin a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2022-2028 et dans les prochains mois, la Communauté de Communes va définir sa stratégie en matière de mobilité à partir notamment des résultats de l'enquête en ligne qui s'est déroulée en mai-juin. Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, nous vous donnons rendez-vous du 19 au 25 septembre autour de diverses animations nous invitant à nous déplacer autrement.

La Communauté de Communes développe ou soutient les services aux habitants. Elle vous permet, par l'intermédiaire de ***la bibliothèque numérique***, d'accéder à des ressources en ligne : e-books, films, presse, musique, formation... Dans ce numéro, j'ai tenu à vous présenter ***l'Association "La Case"*** dont les nouveaux locaux ont été inaugurés le 24 juin. En effet, un équipement est certes indispensable à l'exercice d'une activité, mais ce sont surtout les hommes et les femmes ainsi que le projet qu'ils portent qui me semblent essentiel. C'est le cas de " La CASE" qui, au travers de son contrat de projet, travaille pour et avec les habitants du bassin de vie de Vouillé.

Vous le voyez, la Communauté de Communes, avec ses élus, ses agents, ses partenaires, travaille à la fois sur notre quotidien mais également prépare l'avenir du Haut-Poitou.

L'actu du HAUT-POITOU

Le drive fermier

Les produits fermiers et locaux sont accessibles en Haut-Poitou avec le nouveau point de retrait du Drive Fermier 86.

1 an après l'ouverture de son premier point de retrait, et forte de son succès, l'Association Drive Fermier 86, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Vienne, a ouvert le 3 juin un nouveau point de retrait à Neuville-de-Poitou !

Il est situé au 75 rue Armand Caillard, sur l'exploitation agricole le Jardin des Saveurs, maraîcher et adhérent du Drive de la première heure !

Une localisation idéalement située, proche du centre de Neuville-de-Poitou et sur l'axe très fréquenté de la D347, conduisant à Mirebeau.

Elle permettra un meilleur accès aux habitants du Haut-Poitou à ce service et aux produits fermiers et locaux. Pour les producteurs de l'Association, c'est une vitrine pour leur production et un nouvel outil de vente.

Ce projet de développement a vu le jour grâce au soutien de ses nombreux partenaires. La CC du Haut-Poitou s'est engagée auprès de l'Association de producteurs de la Vienne afin de permettre l'implantation de ce nouveau point de retrait sur son territoire.

Le Drive Fermier 86 est une association regroupant une quarantaine de producteurs de la Vienne. De cette union a été créée la plateforme de vente en ligne www.drivefermier86.fr sur laquelle les internautes peuvent constituer, selon leur envie, un panier unique regroupant toute l'offre de produits fermiers du département. En seulement quelques clics, chacun peut avoir accès aux richesses et à la qualité des produits issus du terroir de la Vienne, sans engagement sur la durée ou minimum d'achat.
Le concept de Drive Fermier séduit de plus en plus.

Comment Commander ?

1. *Je m'inscris sur*
www.drivefermier86.fr
Lors de ma prochaine commande, je n'aurai qu'à me souvenir de mon mot de passe

2. *Je commande*
mes produits du vendredi matin au mercredi minuit et je règle en ligne par un paiement unique et sécurisé

3. *Je télécharge*
en version papier ou sur mon smartphone mon bon de commande : accessible sur le site rubrique Mon compte/mes commandes ou par email

4. *Je récupère*
mon panier le vendredi au point de retrait et à l'heure de mon choix :
entre 16h et 19h à Neuville-de-Poitou
entre 12h et 19h à Poitiers

Pour rappel, le point de retrait de Poitiers est situé, sur l'un des parkings du Campus de l'Université, avenue du recteur Pineau.

Dossier : Budget 2022

En adoptant le budget 2022 la CC du Haut-Poitou a pris, en responsabilité, les décisions qui permettent :

- D'assumer ses compétences
- D'offrir les services dont ont besoin les habitants
- D'investir et d'accompagner l'investissement des communes
- De contribuer au développement du territoire, tout en maîtrisant l'évolution des charges de fonctionnement.

Le budget comprend 2 parties : fonctionnement et investissement

Fonctionnement ⇨ 20 M€

Il s'agit des dépenses récurrentes divisées en trois postes.

Les charges à caractère général

Ce sont des dépenses :

- D'entretien courant de bâtiments, d'assurance, de terrains et zones d'activités...
- Permettant aux agents d'exercer leurs missions (petit matériel, carburants , maintenance informatique...)
- De communication
- D'études et de prestations de services confiées en matière de transition écologique, mobilité, PLU, Petites Villes de Demain, économie, culture ...

Les charges de personnel

Ces charges regroupent plus de 150 agents et des services gérés directement tels que la collecte des déchets, les accueils de loisirs, le périscolaire, les piscines...

Les agents conduisent les actions menées et les engagements politiques décidées par le Conseil Communautaire.

Les subventions de fonctionnement

Ces subventions versées permettent de soutenir le fonctionnement :

- D'associations œuvrant en matière de petite enfance, d'enfance-jeunesse, de maintien à domicile des personnes, de sport, de culture, de tourisme...
- D'organismes tels que les syndicats de rivière...
- D'actions agricoles, d'accompagnement d'entreprises, de commerces, d'artisans...

Les dépenses de fonctionnement sont financées par les produits issus de la fiscalité des ménages et des entreprises (les impôts locaux), les dotations de l'État, les produits des services, les redevances, les subventions de fonctionnement de nos partenaires (CAF...), les loyers...

Investissement ⇨ 14 M€

Il comprend la construction ou l'aménagement de bâtiments (la C.A.S.E, la piscine du Haut-Poitou à Latillé...), les travaux de voirie, les achats de matériel, de véhicules...

Il est financé par les subventions d'investissement de nos partenaires, les emprunts, le fonds de compensation de la TVA et l'autofinancement de la collectivité qui est dégagé de la section de fonctionnement.

En chiffres clés :

⇨ **34 M€** Budget global consolidé
(budget général et budgets annexes)

25,1 M€	Budget principal
7,2 M€	Budget annexe "Collecte et traitement des déchets ménagers"
0,7 M€	Budget annexe "Gendarmeries"
0,1 M€	Budget annexe "Chaufferies Bois"
0,6 M€	Budget annexe "Energie Photovoltaïque"
0,3 M€	Budget annexe "Zones d'activités économiques"

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
9,3 M€

77 % 23 %

Services généraux : 8 629 000 €

- Locaux administratifs
- Rémunération du personnel
- Contribution au SDIS 86
- Communication
- Reversement aux communes

Gendarmeries : 662 000 €

- Construction de casernes et de logements à Vouillé et à Neuville-de-Poitou

VALORISATION DES DÉCHETS
7,3 M€

65 % 35 %

Collecte et traitement des déchets : 3 820 000 €

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Collecte et tri des emballages et papiers recyclables

Déchetteries : 3 504 000 €

- Gestion des déchetteries
- Construction ou réhabilitation des déchetteries
- Gestion d'installations de stockage des déchets inertes
- Gestion de la plateforme de compostage des déchets verts

ENFANCE - PÉRISCOLAIRE
5,1 M€

69 % 31%

Enfance jeunesse : 2 477 000 €

- Construction et gestion des accueils de loisirs
- Construction et gestion des centres socioculturels et des espaces de vie sociale
- Soutien aux associations

Périscolaire : 547 000 €

- Organisation et gestion des temps périscolaires de 6 écoles (maternelles et élémentaires)

Petite enfance : 2 111 000 €

- Construction et gestion de structures d'accueil
- Soutien aux associations

CULTURE ET SPORT
3,7 M€

32 % 68 %

Sport : 3 172 000 €

- Construction et gestion de gymnases communautaires
- Travaux et gestion des piscines à Neuville-de-Poitou et à Latillé
- Soutien aux associations sportives

Culture : 543 000 €

- Construction et gestion d'écoles de musique
- Coordination et mise en réseau des bibliothèques municipales
- Éducation artistique et culturelle pour les enfants
- Soutien aux associations et manifestations culturelles

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2,7 M€

41 % | 59 %

Interventions économiques : 1 785 000 €

- Animation et prospective économiques
- Aménagement et entretien de zones d'activités économiques
- Agriculture

Tourisme : 898 000 €

- Promotion du tourisme
- Soutien à l'Office de Tourisme du Haut-Poitou

SOLIDARITÉ - SANTÉ 2 M€

34 % | 66 %

Solidarité : 1 925 000 €

- Soutien aux associations
- Aménagement et gestion du Centre Social Intercommunal à Neuville-de-Poitou
- Construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion du réseau itinérant « France Services »
- Soutien aux comités de jumelage - coopération

Santé : 30 000 €

- Construction de maisons de santé
- Animation du contrat local de santé

AMÉNAGEMENTS ET URBANISME 1,9 M€

47 % | 53 %

Voirie et espaces verts : 1 429 000€

- Travaux et entretien de la voirie communautaire
- Entretien des espaces verts des bâtiments communautaires et des zones d'activités

PVD : 137 000€

- Petites Villes de Demain

Application Droit des Sols : 191 000€

- Service mutualisé d'instructions des autorisations d'urbanisme

PLUi : 102 000€

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

DÉVELOPPEMENT DURABLE 1,4 M€

34 % | 66 %

Energie : 596 000 €

- Installation et gestion des panneaux photovoltaïques sur des équipements communautaires
- Chaufferies bois intercommunales

Environnement : 812 000 €

- Actions du Plan Climat Air Energie Territorial
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 0,7 M€

0 % | 100 %

Solidarité communautaire : 650 000 €

- Fonds de soutien à l'investissement communal

CLS 2022-2027
Contrat Local de Santé
Du Haut-Poitou

Contrat Local de Santé du Haut-Poitou 2022-2027. Engagée de longue date dans une politique locale de santé publique, la CC du Haut-Poitou a signé son premier Contrat Local de Santé (CLS), le 27 juin dernier.

Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé ?

Le Contrat Local de Santé est un outil stratégique qui a pour objectif de construire, avec l'ensemble des acteurs de santé, du social et du médico-social, un projet de santé participant à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Ce contrat, est également une démarche partenariale entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Communauté de Communes, et les partenaires du territoire.

Signature du Contrat Local de Santé
à Ayron le 27 juin 2022

Les signataires du CLS Haut-Poitou :

➔ 9 partenaires s'engagent à nos côtés, pour offrir une réponse adaptée aux besoins de santé des habitants du Haut-Poitou :

- L'ARS Nouvelle Aquitaine ;
- La Préfecture de la Vienne ;
- Le Département de la Vienne ;
- La Caisse primaire d'Assurance Maladie de la Vienne (CPAM) ;
- La Mutualité Sociale Agricole du Poitou (MSA) ;
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF) ;
- Le CHU de Poitiers ;
- Le CH Henri Laborit ;
- Le groupe ELSAN, Polyclinique de Poitiers, la clinique du Fief de Grimoire, la Clinique Saint-Charles.

Les orientations stratégiques du contrat local de santé 2022-2027 :

En prenant appui sur le diagnostic territorial réalisé par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine, le Contrat Local de Santé du Haut-Poitou dresse pour les cinq prochaines années les axes prioritaires en matière de santé sur le territoire.

Ainsi, il identifie comme primordial de :

AXE 1 :	AXE 2 :	AXE 3 :	AXE 4 :
Développer l'offre de prévention sur le territoire	Contribuer à l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins	Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes vulnérables notamment en raison de situations de handicap, d'un âge avancé ou à des situations sociales complexes	Promouvoir des conditions et un cadre de vie favorable à la santé par des leviers sociaux et environnementaux

AXE TRANSVERSAL : Promouvoir la santé mentale

Ces orientations sont déclinées en sous-objectifs, avant d'être traduits en 22 fiches-actions opérationnelles.

Orientation

Axe 1:
Développer l'offre de prévention sur le territoire.

⇩

Objectifs stratégiques

Coordonner l'offre de prévention sur le territoire

Maintenir et renforcer l'offre de prévention dès le plus jeune âge

⇩

Objectifs intermédiaires

Développer l'offre de prévention en santé travail

Améliorer les pratiques alimentaires

Promouvoir l'activité physique pour les 0/25 ans et plus de 65 ans notamment

etc...

⇩

Fiche-action

Fiche 1-2-3 :
Promouvoir et renforcer l'offre d'activités physiques sur le territoire

Bibliothèque numérique

De nouveaux services pour les habitants du Haut-Poitou.

Soirée lecture sur votre liseuse ? Intéressé par la lecture de l'Équipe ou de Causette sur votre tablette ? Vous hésitez entre apprendre l'espagnol ou découvrir les bases de la cuisine chinoise ?

Avec Lire en Vienne , le Département de la Vienne et la Communauté de Communes du Haut-Poitou proposent aux habitants d'accéder gratuitement à une offre de ressources en ligne !

La bibliothèque Numérique s'invite chez vous, avec une offre variée

- De plus de 3 000 e-books, régulièrement renouvelée, pour les enfants, les ados et les adultes;
- De plus de 6 000 films à voir en streaming ou à télécharger;
- De presse en ligne;
- De musique, avec plus de 11 millions de titres, des webradios et des sélections thématiques;
- D'accès à une plateforme de cours en ligne, proposant plus d'un millier de cours différents (sport, langues, cuisine, informatique, bien-être, etc.)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

→ La bibliothèque de votre commune

→ Le service culture de la CC du Haut-Poitou au 05 49 51 93 07

→ Sur : https://lireenvienne.fr/

→ https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

Suivez l'actualité du Réseau des bibliothèques sur Facebook

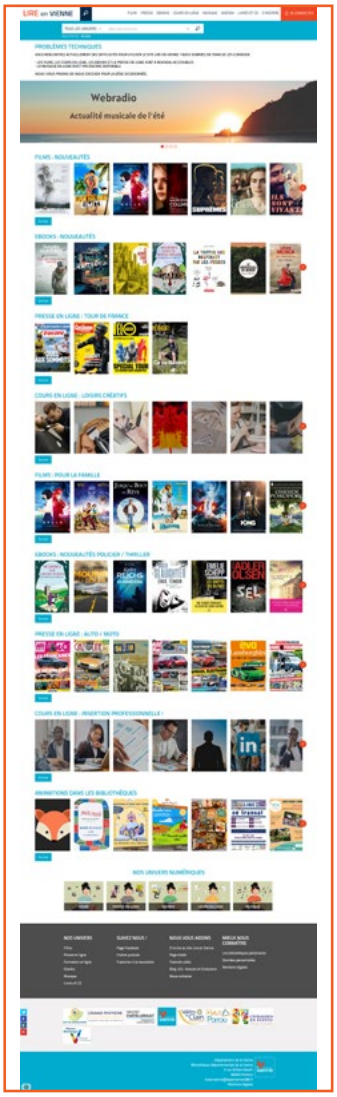

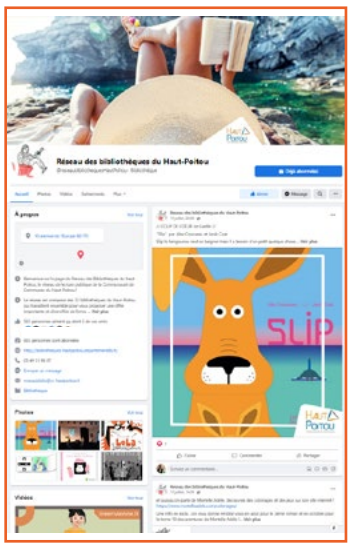

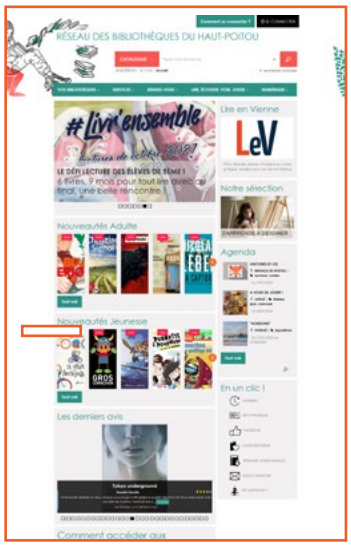

Transition écologique

La CC du Haut-Poitou s'est engagée dans la transition écologique à travers ses compétences et en particulier le Plan Climat Air Energie Territorial.

Ce plan repose sur les 4 enjeux principaux suivants :

- La réduction des consommations énergétiques,
- Les transports et la mobilité durables,
- Le développement des énergies renouvelables,
- L'agriculture durable et la consommation locale.

Ces 4 enjeux donnent lieu à des actions qui devront être déployées dans les 6 années à venir.

Afin d'avancer dans la réalisation de ce plan d'actions, la CC du Haut-Poitou a pris la compétence "Organisation des mobilités" depuis le 1er juillet 2021.

A ce titre, elle va travailler en concertation avec les acteurs du territoire sur la définition de la stratégie à mettre en place pour répondre au mieux aux besoins des habitants et des entreprises du Haut-Poitou.

Une enquête "mobilité" a été réalisée du 15 mai au 15 juin pour mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants du territoire.

D'ores et déjà, la collectivité a doté ses agents de 3 vélos à assistance électrique et apporte une aide financière aux habitants du territoire pour l'achat de vélo à assistance électrique.

Depuis 2020, près de 200 personnes ont pu bénéficier de cette aide.

Un schéma directeur de la mobilité cyclable est en cours d'élaboration pour identifier des voies aménageables en voies cyclables. Parallèlement un plan de mobilité simplifié définira la stratégie du territoire en matière de mobilité.

Dans le cadre de la compétence "mobilités", la CC du Haut-Poitou organise, pour la 3ème année, la Semaine de la Mobilité du 19 au 25 septembre 2022.

Au programme : des animations, des démonstrations mais également l'organisation d'un défi pour les entreprises, les écoles et les associations.

A travers cette manifestation, il s'agira de proposer des temps d'animations autour de la pratique cyclable et du changement de mode de déplacement permettant de laisser sa voiture au garage au profit du vélo, de la marche, du covoiturage, notamment pour réaliser de courtes distances.

Le défi

Du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2022
Pendant 5 jours les écoles, les entreprises et les associations du territoire vont relever le défi "se déplacer autrement !" en vélo, en trottinette, à pieds ou en covoiturage, 5 jours pour éviter de prendre sa voiture seul(e)...

Les établissements les plus exemplaires recevront un prix qui sera remis le vendredi 23 septembre 2022 (le défi récompensera différentes catégories) .

La CC du Haut-Poitou vous accompagnera dans ce défi !

Vous souhaitez tenter l'expérience et relever le défi mobilité contactez nous au : 05 49 51 93 07 ou contact@cc-hautpoitou.fr.
Vous avez jusqu'au vendredi 16 septembre - 12h pour vous inscrire.

Zoom sur : La CASE

La CC du Haut-Poitou a inauguré, à Vouillé, les nouveaux locaux communautaires du centre socioculturel la CASE, le 24 juin dernier en présence de Monsieur Jean-Marie GIRIER Préfet de la Vienne.

Identification de La CASE...

➔ Centre Socioculturel (CSC) La CASE : association affiliée à la Fédération des Centres Sociaux et Culturels.

➔ Création : en 1976 à Vouillé par des habitants.

➔ Objectif : Répondre aux besoins des familles et améliorer le vivre ensemble.

➔ Gestion : par un conseil d'administration composé d'habitants du territoire et présidé, actuellement, par Monsieur Faïz AGANAYE.

La CASE, un centre social ...

Le centre socioculturel est un espace convivial de proximité et un lieu ressources à vocation familiale, intergénérationnelle et de mixité sociale.
Il répond aux besoins de la population, des associations ou de municipalités à travers une dimension de complémentarité et de partenariats.

Un centre social c'est :

→ Des propositions de services (accueil de loisirs)
→ Un accompagnement sur des projets (des communes, des associations, des habitants)
→ Un accompagnement autour de la citoyenneté (la mise en place de débats, la participation des habitants, des actions sur la lutte contre la précarité et l'emploi).

Des objectifs fixés par un contrat de projet :

La CASE, depuis son origine, développe des projets pour et avec les habitants. La mise en place des actions est portée par les différents secteurs du CSC : Enfance -famille, Jeunesse et Culturel.

L'orientation des actions est définie tous les 4 ans dans le cadre d'un contrat de projet.

Le dernier de 2020-2023 a fixé 4 grands principes d'actions, à savoir :

1. Coéduquer avec les enfants, les parents et tous les acteurs éducatifs ;
2. Favoriser les liens de solidarité et les liens intergénérationnels ;
3. Favoriser l'ouverture culturelle et la compréhension du monde dans lequel nous vivons ;
4. Accompagner la vie associative, développer les réseaux associatifs et le partenariat.

Le projet associatif du CSC agréé "centre social" par la CAF est reconnu par des partenaires qui soutiennent les actions : la CC du Haut-Poitou, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Mais aussi, le Conseil Départemental de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole, les services de l'État, ainsi que certaines communes du territoire avec lesquelles l'Association est en partenariat sur des projets quotidiens ou ponctuels.

L'Association emploie actuellement 19 équivalents temps plein. A cela s'ajoutent des postes d'animateurs vacataires sur l'été (jusqu'à 50 salariés en juillet et août).

Il y a une volonté politique forte de faire en partenariat avec les communes ou les associations locales.

Les adhérents sont issus de l'ensemble du Haut-Poitou avec majoritairement des habitants du sud du territoire.

Le centre socioculturel a accompagné ou proposé des actions ponctuelles ou régulières dans 13 Communes du Haut-Poitou en 2021.

Exemples :

- Des cours de piano chaque semaine à Frozes
- L'animation du Projet Éducatif du Territoire sur Maillé, Vouillé, Boivre-la-Vallée, Quincay
- Animations (concert, ciné plein air...) à Ayron, à Neuville-de-Poitou...
- Des accueils de loisirs à Quincay ...

Certaines missions de coordination sur l'ensemble de la CC du Haut-Poitou sont confiées à l'Association :

- Le projet autour de l'animation de la jeunesse 16/25 ans sur le Haut-Poitou avec un axe important autour de l'emploi et la jeunesse ;
- L'animation du réseau des acteurs de la parentalité sur le Haut-Poitou ;
- L'animation du dispositif guid'asso en soutien à la vie associative sur le Haut-Poitou.

Une volonté de faire avec les habitants :

Lors de l'Assemblée Générale, il y a de cela quelques jours, le centre socioculturel a souhaité la création de groupe « projets » permettant à chacun des habitants du Haut-Poitou de venir influencer son lieu de vie ou une action à travers différentes thématiques :

- Organisation de "Vouillé en fête" le 3 juin 2023, en partenariat avec la municipalité de Vouillé.
- Nature, environnement, écologie.
- Le Trophée Jeunesse, possible depuis plus de 20 ans, grâce à l'investissement des parents et des enfants.
- Organiser le programme d'animations de La CASE : les nouveaux locaux permettent l'accueil d'animations, de spectacles, d'ateliers cuisines.
- Imaginer et planifier les activités de La coquette mobile : le CSC a acquis une mini caravane permettant la délocalisation de moments conviviaux.

Ce sont les membres de ces groupes qui définiront les actions, en fonction de leurs disponibilités et de leurs envies.

Par exemple, cet été 16 jeunes du territoire du Haut-Poitou participent au séjour 1er job. Salariés de l'Entreprise Rouge Gorge pour le ramassage des melons, ou de Center Parcs, ils sont encadrés sur le séjour par 2 animateurs du centre socioculturel. La CASE participe ainsi en partenariat avec la Mission Locale et la CC du Haut-Poitou à la découverte du monde de l'emploi.

Centre Socio-Culturel La CASE Haut-Poitou

Adresse : 4 rue du stade à Vouillé

: 05 49 51 49 92

: accueil@lacase-csc86.org

Retrouvez toutes les informations sur leur site internet (https://lacase.centres-sociaux.fr)

Des plaquettes version papier sont également disponibles au siège de la CC du Haut-Poitou et dans vos mairies.

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA CASE HAUT-POITOU SAISON 2022 / 2023

Le digital gagne la collectivité

Les collectivités territoriales sont engagées dans une démarche de digitalisation avec notamment :

→ la dématérialisation de démarches administratives comme les demandes d'autorisations d'urbanisme,
→ l' accès des citoyens aux actes des instances délibératives,
→ les informations et la communication.

Grâce à leur présence sur les réseaux sociaux et donc à une communication plus ouverte, accessible et instantanée, les citoyens peuvent être mieux informés et prendre part à la vie de la Communauté de Communes.
De cette manière, l'intercommunalité veut l'implication citoyenne du plus grand nombre.

La CC du Haut-Poitou souhaite aller plus loin en 2022 en dématérialisant en grande partie son bulletin intercommunal.

Pourquoi ce choix ?

➔ La CC du Haut-Poitou souhaite que tous les habitants aient accès au bulletin intercommunal.

- Une distribution en boite aux lettres au milieu de la publicité ne le permet pas. Aucun prestataire ne garantit une distribution à tous les foyers du territoire.

➔ Une information accessible plus rapidement

- Le bulletin doit être acheminé au prestataire 15 jours avant le début de la distribution et elle s'effectue sur une semaine.

➔ S'inscrire dans une démarche éco-responsable

- L'impression d'un bulletin c'est 19 500 documents ce qui représente 316 kg de papier dont 205 kg (en moyenne) ne seront pas recyclés.

Où trouver l'Actu du Haut-Poitou ?

En version numérique :

- Sur notre site internet en scannant le Qr code ou (https://cc-hautpoitou.fr/nous-connaitre/les-publications/les-bulletins-intercommunaux/),
- Pour être informé lors de la parution d'un nouveau bulletin intercommunal inscrivez vous (lien ou QR code ci-dessus)

En version papier :

- Au siège de la CC du Haut-Poitou,
- En mairie.

Votre avis compte...

Dans le cadre de notre démarche de digitalisation, nous souhaitons recueillir votre avis pour faire un point sur vos ressentis, vos expériences et vos attentes.

Vous pouvez faire vos retours à nos chargés de communication au 05 49 51 93 07 ou par mail communication@cc-hautpoitou.fr

Une rentrée en culture !

ATELIERS et EXPOSITIONS :

FÊTE DE LA SCIENCE

Cette année encore le réseau des bibliothèques participe à la « Fête de la Science » en collaboration avec l'Espace Mendes France de Poitiers.

Venez participer en famille à des ateliers ludiques qui vous feront découvrir les sciences tout en vous amusant !

Le thème de cette année : le réveil climatique

Une thématique au cœur de l'actualité et au centre des préoccupations des citoyens.

fête de la Science

ESPACE MENDÈS FRANCE POITIERS

Du 5 au 15 octobre dans les bibliothèques !

5 octobre	"Qui miel me suive…" ⚑ Ayron " Le monde des insectes" ⚑ Champigny-en-Rochereau
15 octobre	"La chimie comme à la maison" ⚑ Villiers "Sur les pas de Thomas" ⚑ Boivre-la-Vallée "La chimie passe au vert" ⚑ Saint-Martin-La-Pallu "Les illusions d'optiques" ⚑ Chalandray "Le secret des dinosaures" ⚑ Boivre-la-Vallée
Du 11 au 15 octobre	Exposition et ateliers interactifs "Mais que fait la police scientifique ?" ⚑ Latillé.

FESTIVAL :

P'TIT PAS, P'TIT LIVRE

Venez avec les tout-petits à des moments festifs et joyeux autour des mots et des sons dans les bibliothèques du réseau du Haut-Poitou !

28 septembre	Spectacle : "La p'tite fabrick d'histoires" par la compagnie Chap de Lune ⚑ Cissé
1er octobre	Spectacle : "Buveur de livres" par Le Barroco Théatre ⚑ Boivre-la-Vallée
5 octobre	Spectacle : "À ras les pâquerettes" par la compagnie "Les Ailes de Mademoiselle" ⚑ Maillé
19 octobre	Spectacle : "Balade en Forêt des sons" par la compagnie "La nomade" émerveillera les plus jeunes ⚑ Thurageau

➔ Deux auteurs/illustrateurs animeront des ateliers pour les plus jeunes et cette année nous avons la chance d'accueillir Claire Garralon et Loïc Gaume.

➔ Les bibliothécaires continueront d'accueillir les enfants lors de leurs habituelles séances de lecture à voix haute.

Toutes ces animations sont gratuites et accessibles sur inscription.

Retrouvez toute la programmation sur :

https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr/

https://cc-hautpoitou.fr/nous-connaitre/agenda/

HAUT POITOU
Communauté de Communes

10 avenue de l'Europe
86 170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 93 07
contact@cc-hautpoitou.fr

Directeur de publication : Benoît PRINÇAY
Conception et réalisation : Services de la CC du Haut-Poitou
Illustrations : CC du Haut-Poitou / Canva
Imprimé à 1 500 exemplaires par Imprimerie Nouvelle (86)